

ARTCURIAL

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F. TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÉMENT N° 2001-005

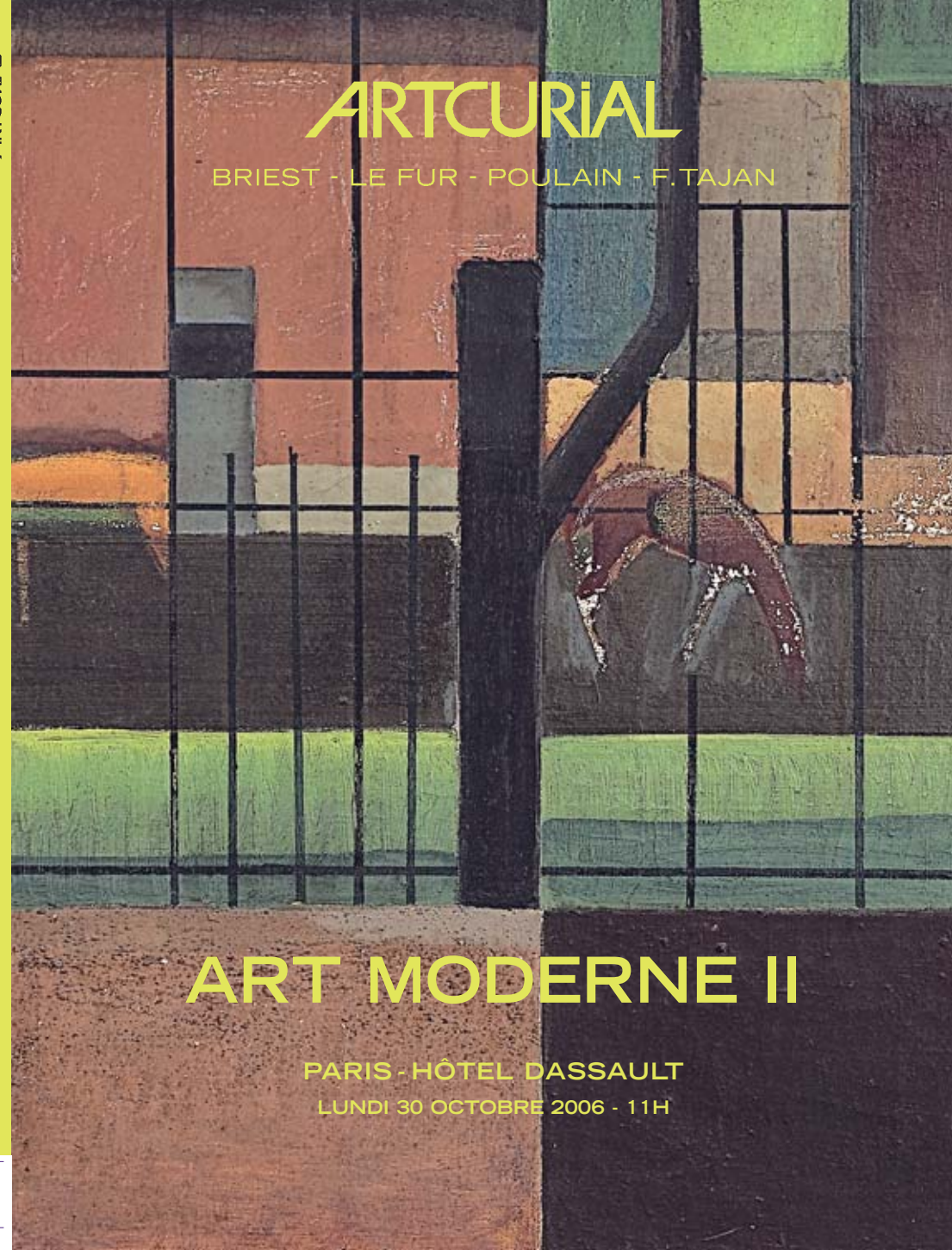
7, Rond-Point des Champs-Élysées. 75008 Paris
Tél. : (33) 1 42 99 20 20 - Fax : (33) 1 42 99 20 21
www.artcurial.com - contact@artcurial.com

01050

30 OCTOBRE 2006 PARIS

ART MODERNE II

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F. TAJAN
ARTCURIAL



ART MODERNE II

PARIS - HÔTEL DASSAULT

LUNDI 30 OCTOBRE 2006 - 11H



ART MODERNE II

Lots n° 237 à 375

ANCIENNE COLLECTION GÉO-CHARLES
ALBERT GLEIZES,
COLLECTION DE MADAME Y.

DESSINS DU XX^e SIÈCLE

ŒUVRES MODERNISTES
DE L'ENTRE-DEUX GUERRES

PARIS - HÔTEL DASSAULT

LUNDI 30 OCTOBRE 2006 A 11H



ARTCURIAL

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F.TAJAN

PARIS - HÔTEL DASSAULT

7, rond-point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Téléphone pendant l'exposition et la vente :

33 (0) 1 42 99 20 02

COMMISSAIRE PRISEUR :

Francis Briest

SPÉCIALISTES :

Art moderne

Violaine de La Brosse-Ferrand, 01 42 99 20 32

vdela Brosseferrand@artcurial.com

Bruno Jaubert, 01 42 99 20 35

bjaubert@artcurial.com

COMPTABILITÉ DES VENTES :

Nicole Frèrejean, 01 42 99 20 45

nfrerejean@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Mardi 24 octobre	11h - 19h
Mercredi 25 octobre	11h - 19h
Jeudi 26 octobre	11h - 19h
Vendredi 27 octobre	11h - 19h

VENTE :

Lundi 30 octobre 11h

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET

www.artcurial.auction.fr

VENTE N° 01050



ARTCURIAL

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F.TAJAN

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Rémy Le Fur
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

DÉPARTEMENT ART MODERNE & ART CONTEMPORAIN : Direction Francis Briest

ART MODERNE :

Violaine de La Brosse-Ferrand, spécialiste
01 42 99 20 32 - vdelabrosseferrand@artcurial.com
Bruno Jaubert, spécialiste
01 42 99 20 35 - bjaubert@artcurial.com
Laura Cristau, spécialiste junior
01 42 99 20 34 - lcristau@artcurial.com
contact : Marie Sanna
01 42 99 20 33 - msanna@artcurial.com

ART CONTEMPORAIN :

Martin Guesnet, spécialiste
01 42 99 20 31 - mguesnet@artcurial.com
Hugues Sébilleau, Arnaud Oliveux, spécialistes juniors
01 42 99 16 35/28 - hsebilleau@artcurial.com
aoliveux@artcurial.com
contact : Florence Latieule
01 42 99 20 38 - flatieule@artcurial.com

Gioia Sardagna Ferrari, spécialiste Italie
01 42 99 20 36 - gsardagnaferrari@artcurial.com

RECHERCHE ET AUTHENTIFICATION :

Constance Boscher
01 42 99 20 37 - cboscher@artcurial.com

INDEX

A

ALIX Yves **359**
ANDRÉ Albert **347**

B

BAUCHANT André **345B**
BEAUDIN André **323 - 325 - 358**
BEOTHY Étienne **337**
BÉRARD Christian **288 à 290**
BERTRAM Abel **348**
BISSIÈRE Roger **331**
BLANCHE Jacques-Émile **237**
BONNARD Pierre **258**
BOTERO Fernando **311**
BUFFET Bernard **363**

C

CAGLI Corrado **341**
CHAGALL Marc **308**
CHARCHOUNE Serge **332 à 334**
COCTEAU Jean **291 à 299**
CROTTI Jean **321**

D

DAVID Hermine **345**
DE BELAY Pierre **349 à 351**
DELAUNAY Sonia **336**
DERAIN André **301**
D'ESPAGNAT Georges **241**
DOMINGUEZ Oscar **364**
DUFY Raoul **260**

F

FASINI Alexandre **324**
FOUJITA Léonard-Tsuguharo **309**
FREUNDLICH KOSNICK-KLOSS Jeanne **339 - 340**
FRIESZ Émile-Othon **240**

G

GALIEN-LALOUÉ Eugène **239**
GEN PAUL **352 - 353**
GLEIZES Albert **266 à 273**
GOBILLARD Paule **249**
GONZALEZ Julio **261 - 162**
GRAU SALA Emilio **368**
GROMAIRE Marcel **315**
GUILLAUMIN Armand **242 - 243**

H

HAMBOURG André **371**
HÉLION Jean **317 - 372 à 374**
HERBIN Auguste **252 - 330**

I

IACOVLEFF Alexandre **326 - 328**

J

JANSEM Jean **370**

K

KONO Micao **346**
KUPKA Frank **264 - 265**

L

LABISSE Félix **365**
LE DOUANIER ROUSSEAU Henri **329**
LEBASQUE Henri **253**
LEMMEN Georges **257**
LEPPIEN Jean **338**
LHOTE André **316**
LIPCHITZ Jacques **307**
LOIR Luigi **238**
LORJOU Bernard **369**
LUCE Maximilien **250 - 251**

M

MANGUIN Henri-Charles **246**
MARQUET Albert **259**
MASSON André **302**
MIRO Joan **319**
METZINGER Jean **312**
MOUALLA Fikret **367**
MUSIC Zoran **310**

P

PAPART Max **360 - 361**
PÉGURIER Auguste **255**
PERSON Henri **256**
PICABIA Francis **283 à 287**
PICASSO Pablo **303 à 306**

R

REICHEL Hans **318**
RETH Alfred **281 - 282**
RICHIER Germaine **320**

S

SEVERINI Gino **313 - 314**
SEYSSAUD René **248**
SIGNAC Paul **254**
SURVAGE Léopold **274 à 280 - 300**
327 - 357 - 366

T

TAL-COAT Pierre **355 - 356**
TOZZI Mario **342**

U

UBEDA Augustin **362**

V

VILLÉON Emmanuel de la **244 - 245**
VUILLARD Édouard **247**

W

WALCH Charles **354**
WEGENER Gerda **344**

X

XCERON John **335**

Z

ZABOROV Boris **375**
ZADKINE Ossip **263**
ZARRAGA Angel **343**



237

JACQUES-ÉMILE BLANCHE

1861-1942

L'HEURE DU BAIN, DIEPPE, TEMPS GRIS

Huile sur carton signé en bas à droite, contresigné et titré
au dos du montage
26,5 x 35 cm (10,34 x 13,65 in.)

PROVENANCE : Acquis en 1939 par les précédents propriétaires
Collection particulière, France

10 000 / 12 000 €



238

LUIGI LOIR

1845-1916

PARIS, LES FLANEURS AU CRÉPUSCULE

Aquarelle sur papier signé en bas à droite

40,2 x 66,5 cm (15,68 x 25,94 in.)

PROVENANCE : Noortman Galleries, London

À l'actuel propriétaire par cessions successives

15 000 / 18 000 €



239

EUGÈNE GALIEN-LALOUÉ

1854-1941

QUAI DE MONTEBELLO

Gouache sur papier signé en bas à gauche

18,5 x 31 cm (7,22 x 12,09 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre sera incluse dans le volume II du catalogue raisonné actuellement en préparation par Monsieur Noé Willer

15 000 / 20 000 €



240

ÉMILE-OTHON FRIESZ

1879-1949

LA CREUSE

Huile sur toile signée en bas à gauche

73 x 57,5 cm (28,47 x 22,43 in.)

PROVENANCE : Galerie Durand-Ruel, Paris ; acquis par l'actuel propriétaire

BIBLIOGRAPHIE : Ce tableau sera inclus dans le supplément du catalogue raisonné actuellement en préparation par Madame Odile Aittouarès.

Un certificat de Madame Odile Aittouarès sera remis à l'acquéreur

10 000 / 15 000 €



241

GEORGES D'ESPAGNAT

1870-1950

VASE DE FLEURS

Huile sur toile signée du monogramme en haut à gauche

73 x 60 cm (28,47 x 23,40 in.)

Monsieur Jean-Dominique Jacquemond a verbalement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

8 000 / 12 000 €



242

ARMAND GUILLAUMIN

1841-1927

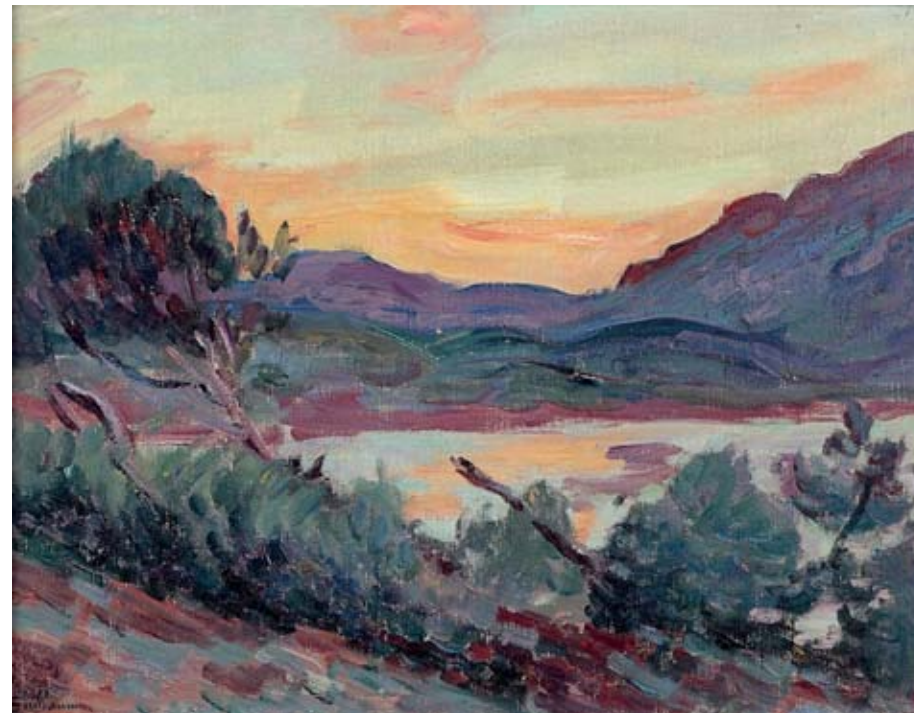
LA ROCHE DE L'ÉCHO, CROZANT

Huile sur toile signée en bas à droite

24 x 33 cm (9,36 x 12,87 in.)

PROVENANCE : Galerie Durand-Ruel, Paris ; acquis par l'actuel propriétaire

8 000 / 12 000 €



243

ARMAND GUILLAUMIN

1841-1927

LA BAIE D'AGAY, CIRCA 1915

Huile sur toile signée en bas à gauche

27 x 35 cm (10,53 x 13,65 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Ce tableau sera inclus dans le volume II du catalogue raisonné actuellement en préparation par Messieurs Dominique Fabiani et Philippe Cazeau

Un certificat de Messieurs Fabiani et Cazeau sera remis à l'acquéreur

10 000 / 15 000 €



244

244

EMMANUEL DE LA VILLÉON

1858-1944

FLEURS SOUS LES PINS, CIRCA 1915

Huile sur carton signé en bas à droite
54 x 65 cm (21,06 x 25,35 in.)

BIBLIOGRAPHIE : "Emmanuel de La Villéon, Catalogue raisonné des peintures", éditions de l'Amateur, Paris, 1981, n° 738, page 148

4 000 / 5 000 €



245

245

EMMANUEL DE LA VILLÉON

1858-1944

LES PAVOTS, 1908

Huile sur toile signée en bas à droite
65 x 54 cm (25,35 x 21,06 in.)

BIBLIOGRAPHIE : "Emmanuel de La Villéon, catalogue raisonné des peintures", éditions de l'Amateur, Paris, 1981, n° 585, page 239

4 000 / 5 000 €



246

HENRI-CHARLES MANGUIN

1874-1949

SAINT-TROPEZ VU DU JARDIN DE L'HÔTEL LATITUDE, 1938

Huile sur toile signée en bas à droite
33 x 41 cm (12,87 x 15,99 in.)

PROVENANCE : Acquis de Henri Manguin par la Galerie Sélection à Tunis en 1939

Docteur Henry, 1940
Collection particulière, Paris

BIBLIOGRAPHIE : Marie-Caroline Sainsaulieu, "Henri Manguin. Catalogue raisonné de l'œuvre peint", Ides et Calendes, Neuchâtel, 1980, n° 1082, reproduit page 341

Un certificat de Madame Lucile Manguin sera remis à l'acquéreur

20 000 / 30 000 €

247

EDOUARD VUILLARD

1868-1940

LES BAS NOIRS, CIRCA 1903

Huile sur toile cachet de la signature en bas à droite
43 x 35,5 cm (16,77 x 13,85 in.)

PROVENANCE : Atelier de l'artiste Jacques Salomon, Paris
Collection particulière France, circa 1970

Vente Londres, 1^{er} juillet 1998, n° 114

A l'actuel propriétaire par cessions successives

EXPOSITION : Amsterdam, Stedelijk Museum, 1957,
n° 120, reproduit

Paris, Galerie Charpentier, 1960, n° 12

Rome, Studio A, 1964

Nice, Palais de la Méditerranée, 1965, n° 151, reproduit

Nice, Ponchettes, 1966, reproduit

Istanbul, Portakal Culture House, "Masters of the West", 10 décembre
2004 - 12 janvier 2005, reproduit en couleurs page 39

BIBLIOGRAPHIE : Antoine Salomon and Guy Cogeval, "Vuillard,
catalogue critique des peintures et pastels", volume II, n° VII-238,
reproduit en couleurs page 660. Skira/Seuil, Wildenstein Institute,
Paris, 2003

Un certificat de Monsieur Antoine Salomon sera remis à l'acquéreur

Le thème du modèle portant des bas noirs inspire les peintres pour deux raisons : l'affrontement entre la couleur de la peau claire et celle des bas noirs, et l'érotisme attaché au sujet.

Vu par Vuillard, il devient intimiste, car l'artiste le traite avec élégance et pudeur. Ses œuvres, depuis 1900, régulièrement exposées chez les Bernheim, et depuis quelques années au Salon des Indépendants, sont remarquées par la critique qui déclare reconnaître en lui "un intimiste d'une rare délicatesse, un de ceux dont on regrette la modestie, la production trop volontairement restreinte à de petites choses précieuses en présence de dons admirables dont on souhaiterait l'épanouissement."

Vers 1900, Vuillard avait commencé à simplifier ses intérieurs et à abandonner la célèbre petite lampe allumée de ses débuts en peinture. Le tableau *Les Bas noirs*, exécuté au tout début du siècle, vers 1903, montre un modèle installé dans un des fauteuils crapaud où il a assis, pendant toute la période nabe, sa mère et sa sœur. La lumière naturelle est dirigée sur la jeune femme qui porte un déshabillé blanc laissant découvertes ses épaules laiteuses, contrastant avec la couleur des bas et les tissus chamarrés jetés sur les fauteuils. Aucun élément superflu : Vuillard montre ici son habileté à réduire le détail au profit d'une lecture globale du sujet et du rendu d'une atmosphère particulière.

BIBLIOGRAPHIE :

Antoine Salomon et Guy Cogeval, *Vuillard, catalogue critique des peintures et des pastels*, Skira/Seuil, Wildenstein institute, Paris, 2003.





248



249

248

RENÉ SEYSSAUD

1867-1952

LES AMANDIERS EN FLEURS, CIRCA 1920

Huile sur toile signée en bas à droite
42 x 73 cm (16,38 x 28,47 in.)

PROVENANCE : Galerie Marcel Bernheim, Paris
Collection particulière, Paris

3 000 / 4 000 €



250

249

PAULE GOBILLARD

1869-1946

VUE D'AGAY

Huile sur toile signée en bas à gauche, cachet de l'atelier au dos
33 x 41 cm (12,87 x 15,99 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection François Valéry, Paris

1 200 / 1 500 €

250

MAXIMILIEN LUCE

1858-1941

PORTRAIT D'HOMME (PROBABLEMENT LOUIS GIVORT)

Huile sur carton
Cachet de la signature en bas à droite
27 x 20 cm (10,53 x 7,80 in.)

PROVENANCE : Atelier de l'artiste

Ancienne collection Frédéric Luce

BIBLIOGRAPHIE : Denise Bazetoux, "Maximilien Luce, catalogue raisonné de l'œuvre peint", Tome III, Avril Graphique Editions, Paris, 2005, n° 443, reproduit page 127

Une attestation du Wildenstein Institute sera remise à l'acquéreur

6 000 / 8 000 €



Verso

251

MAXIMILIEN LUCE

1858-1941

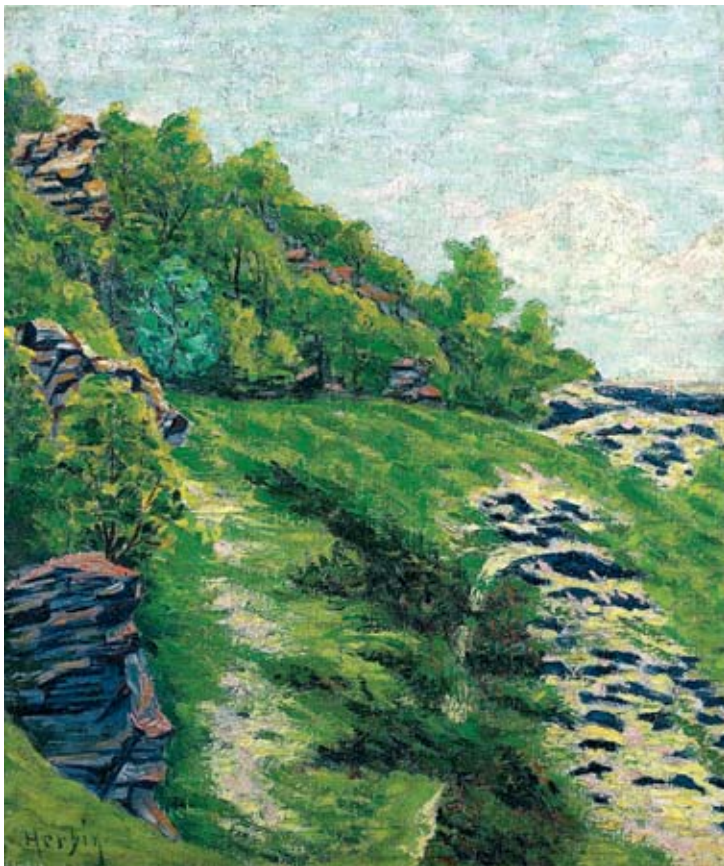
PAYSAGE AU BORD DE SEINE

Huile sur toile
Au dos : PORTRAIT DE MADAME AVÉ
54 x 65 cm (21,06 x 25,35 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Y. Pernet, Menton

BIBLIOGRAPHIE : Jean Bouin-Luce, Denise Bazetoux, "Maximilien Luce, catalogue de l'œuvre peint", Tome II, Editions JBL, Paris, 1986, n° 56, reproduit page 20

20 000 / 30 000 €



252

AUGUSTE HERBIN

1882-1960

LA CÔTE DES BOIS À LA ROCHE-GUYON, 1906

Huile sur toile signée en bas à gauche
55 x 46 cm (21,45 x 17,94 in.)

PROVENANCE : Collection Chantal et Guy Heytens

EXPOSITION : Paris, XXII^e Salon des Indépendants, 20 mars - 30 avril 1906, n° 2305

Hanovre, Kestner-Gesellschaft, "Auguste Herbin", 14 septembre - 15 octobre 1967, n° 1
Dusseldorf, Kunsthall, "Auguste Herbin, Retrospektive", 15 décembre 1967 - 14 janvier 1968, n° 1

BIBLIOGRAPHIE : Geneviève Claisse, "Herbin. Catalogue raisonné de l'œuvre peint", Les Editions du Grand Pont, La Bibliothèque des Arts, Paris, 1993, n° 90, reproduit page 294

10 000 / 12 000 €

DESSINS DU XX^e SIÈCLE

Lots n°s 253 à 265



253

HENRI LEBASQUE

1865-1937

LE CANNET, SCÈNE DE PLAGE, CIRCA 1925-1930

Aquarelle sur traits de crayon sur papier signé au crayon
en bas à droite
13,5 x 18,5 cm (5,27 x 7,22 in.)

PROVENANCE : Galerie Connaught Brown, Londres
Collection particulière, France

Un certificat de Madame Denise Bazetoux sera remis à l'acquéreur

6 000 / 8 000 €



254
PAUL SIGNAC
1863-1935

LA ROCHELLE
Aquarelle sur trait de crayon sur papier contrecollé sur carton signé et
situé en bas à gauche
20,5 x 30 cm (8 x 11,70 in.)
PROVENANCE : Collection particulière, Paris
12 000 / 15 000 €



255
AUGUSTE PÉGURIER
1856-1936
BATEAUX AU PORT DE SAINT-TROPEZ
Pastel sur papier bistre signé en bas à droite
24 x 31 cm (9,36 x 12,09 in.)
1 500 / 2 000 €

256
HENRI PERSON
1876-1926
CHANTIER NAVAL AUX MARTIGUES
Aquarelle sur papier
Cachet de la signature en bas à droite
20 x 25 cm (7,80 x 9,75 in.)
EXPOSITION : Paris, Galerie de Paris (M^{me} Manguin),
"Exposition Person", 1961
Cologne, Galerie Abels, "Henri Person", mars-avril 1971, n° 8
BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre sera incluse au catalogue raisonné
actuellement en préparation par Monsieur Jacques Breton sous le
n° 625
1 000 / 1 500 €



257
GEORGES LEMMEN
1865-1916
NU À LA COLOMBE (ÉTUDE), CIRCA 1910
Gouache sur papier fin contrecollé sur carton
Cachet de l'atelier en bas à droite
87 x 65 cm (33,93 x 25,35 in.)
PROVENANCE : Galerie Campo, Anvers
À l'actuel propriétaire par cessions successives
Étude pour la toile "Nu à la colombe" de 1910, reproduite dans
le catalogue raisonné de l'œuvre par Roger Cardon, page 288
6 000 / 8 000 €



258



259 (recto)



259 (verso)



260

258

PIERRE BONNARD
1867-1947

LES AMOUREUX, CIRCA 1919

Dessin à l'encre de chine et rehaut d'aquarelle jaune sur papier signé au crayon en bas à droite
18 x 22,5 cm (7,02 x 8,78 in.)
Probable étude d'illustration pour "Notes sur l'Amour" de Claude Anet publié à Paris chez Crès en 1922

4 000 / 6 000 €

259

ALBERT MARQUET
1875-1947

ÉTUDE DE BRETONNES

Dessin à l'encre de Chine sur papier signé du monogramme au crayon en bas à droite
Au verso : L'ATTELAGE
16,5 x 26 cm (6,44 x 10,14 in.)
PROVENANCE : Galerie Paul Vallotton, Lausanne
Collection particulière, Paris

2 500 / 3 000 €



261

260

RAOUL DUFY
1877-1953

COMPOSITION D'OISEAU ET DE FLEURS

Gouache sur papier exécutée pour la maison Bianchini-Férier
Cachet "RD Bianchini-Férier" en bas à droite, porte le numéro BF82, PF7 P11
38 x 49,5 cm (14,82 x 19,31 in.)
BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre sera répertoriée dans le "Catalogue raisonné des projets de tissus de Raoul Dufy" actuellement en préparation par Madame Fanny Guillon-Laffaille
Un certificat de Madame Fanny Guillon-Laffaille sera remis à l'acquéreur

2 500 / 3 000 €

261

JULIO GONZALEZ
1876-1942

DEUX DANSEUSES, 1925

Dessin aux pastels sur papier kraft signé et daté "1925" en bas à droite
19 x 25 cm (7,41 x 9,75 in.)
Un certificat de Madame Viviane Grimminger sera remis à l'acquéreur

8 000 / 10 000 €



262

262

JULIO GONZALEZ
1876-1942

TROIS DANSEUSES, 1925

Dessin aux pastels sur papier kraft signé et daté "1925" en bas à gauche
23,5 x 14 cm (9,17 x 5,46 in.)
Un certificat de Madame Viviane Grimminger sera remis à l'acquéreur

8 000 / 10 000 €



263

263

OSSIP ZADKINE

1890-1967

FEMME NUE DEBOUT, 1921

Aquarelle et crayon sur papier signé et daté "21" en bas à droite
27,5 x 19,5 cm (10,73 x 7,61 in.)

PROVENANCE : Paris, vente Hôtel Drouot, M^e Briest, 7 novembre
1990, n° 295

Acquis lors de cette vente par l'actuel propriétaire

3 000 / 4 000 €



264

264

FRANK KUPKA

1871-1957

COMPOSITION, CIRCA 1933

Crayon et aquarelle sur papier signé en bas à gauche
19 x 13 cm (7,41 x 5,07 in.)

Un certificat de Monsieur Pierre Brullé sera remis à l'acquéreur

2 000 / 3 000 €



265

FRANK KUPKA

1871-1957

PETIT DISQUE ORANGE, 1932

Aquarelle et crayon sur papier signé en bas à droite,
cachet de l'atelier et griffe de la signature au dos
20 x 20 cm (7,80 x 7,80 in.)

PROVENANCE : Galerie Karl Flinker, Paris

Collection particulière, Paris

Un certificat de Monsieur Pierre Brullé sera remis à l'acquéreur

12 000 / 15 000 €

Lots n^{os} 266 à 271



266

L'engagement d'Albert Gleizes pour la défense du cubisme est, probablement de tous les peintres appartenant à ce mouvement, le plus important : il fait un coup de force pour l'accrochage des tableaux au *Salon des Indépendants* de 1911, qui débouche sur la fameuse salle 41, co-écrit avec Metzinger le premier ouvrage de synthèse sur le cubisme qui paraît en 1912, et prend une part active à l'organisation de la première exposition de la *Section d'Or* la même année qui rassemble tous les peintres cubistes et quelques "amis du cubisme". Les œuvres de cette époque, le *Dépiquage des Moissons* de 1912 exposé au *Salon des Indépendants* (collection particulière), *Les joueurs de football* de 1913 (Washington, National Gallery) et *Le Paysage près de Montreuil* de 1914 (Saarbrücken, Sarland Museum) atteignent la perfection.

Dans la plus pure tradition cubiste, alliant perspective et plans coupés, les dessins à la plume - ce qui renforce les contrastes - présentés aujourd'hui intègrent harmonieusement figures et paysages grâce à un jeu de lignes très appuyé. Ces dessins d'Albert Gleizes sont remarquables par leur exceptionnelle homogénéité : tous datés des années 1910-1914, ils sont les derniers témoignages d'une période encore glorieuse.

266

ALBERT GLEIZES

1881-1953

14 JUILLET 1914, 1914

Dessin à l'encre de Chine sur papier signé, situé "Courbevoie", et daté "14 juillet 1914" en bas à droite
27 x 21,3 cm (10,53 x 8,31 in.)

PROVENANCE : Collection de Madame Y, France ;

Acquis directement auprès de l'artiste

BIBLIOGRAPHIE : Anne Varichon, "Albert Gleizes, catalogue raisonné", volume I, Somogy Editions d'Art, Paris, 1998, n° 460, reproduit page 165

8 000 / 10 000 €



267

ALBERT GLEIZES

1881-1953

DESSIN POUR "LE 14 JUILLET" OU LE 14 JUILLET, 1914

Dessin à l'encre de Chine sur papier signé, titré et daté "1914"
40 x 31 cm (15,60 x 12,09 in.)

PROVENANCE : Collection de Madame Y, France ; acquis directement auprès de l'artiste

EXPOSITION : New York, Solomon R. Guggenheim Museum, "Albert Gleizes, 1881-1953, A retrospective exhibition", octobre-novembre 1964, n° 29 du catalogue

Paris, Musée national d'Art Moderne, "Albert Gleizes, 1881-1953, exposition rétrospective", décembre 1964 - janvier 1965, n° 29 du catalogue

Dortmund, Museum Am Ostwall, "Albert Gleizes 1881-1953, Retrospektive", mars-avril 1965, n° 29 du catalogue

BIBLIOGRAPHIE : Anne Varichon, "Albert Gleizes, catalogue raisonné", volume I, Somogy Editions d'Art, Paris, 1998, n° 462, reproduit page 165

18 000 / 25 000 €



268



269



270

268

ALBERT GLEIZES

1881-1953

FEMME AU PIANO OU ÉTUDE POUR LA "FEMME AU PIANO", 1914

Dessin à l'encre de Chine sur papier signé, situé "Courbevoie" et daté "14" en bas à droite
30 x 24 cm (11,70 x 9,36 in.)

PROVENANCE : Collection de Madame Y, France ; acquis directement auprès de l'artiste

BIBLIOGRAPHIE : Anne Varichon, "Albert Gleizes, catalogue raisonné", Volume I, Somogy Editions d'Art, Paris, 1998, n° 437, reproduit page 159

3 000 / 4 000 €

269

ALBERT GLEIZES

1881-1953

PAYSAGE CUBISTE, 1914

Dessin à l'encre de Chine sur papier signé et daté "1914" en bas à droite
27 x 21 cm (10,53 x 8,19 in.)

PROVENANCE : Collection de Madame Y, France ; acquis directement auprès de l'artiste

3 000 / 4 000 €



271

271

ALBERT GLEIZES

1881-1953

ENVIRONS DE MEUDON, 1910

Dessin à l'encre de Chine, crayon et aquarelle sur papier signé et daté "10" en bas à gauche
23,1 x 30,5 cm (9,01 x 11,90 in.)

PROVENANCE : Collection de Madame Y, France ; acquis directement auprès de l'artiste

EXPOSITION : New York, Solomon R. Guggenheim Museum, "Albert Gleizes, 1881-1953, A retrospective exhibition", octobre-novembre 1964, n° 18 du catalogue

Paris, Musée national d'Art Moderne, "Albert Gleizes, 1881-1953, exposition rétrospective", décembre 1964 - janvier 1965, n° 18 du catalogue

Dortmund, Museum Am Ostwall, "Albert Gleizes 1881-1953, Retrospektive", mars-avril 1965

St-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, "Albert Gleizes et le dessin", 11 décembre 1971 - 25 janvier 1972, n° 33 du catalogue

BIBLIOGRAPHIE : Anne Varichon, "Albert Gleizes, catalogue raisonné", volume I, Somogy Editions d'Art, Paris, 1998, n° 348, reproduit page 127

10 000 / 15 000 €

270

ALBERT GLEIZES

1881-1953

14 JUILLET 1914, 1914

Dessin au lavis d'encre sur papier signé et daté "14 juillet 1914" en bas à droite
21 x 18,5 cm (8,19 x 7,22 in.)

PROVENANCE : Collection de Madame Y, France ; acquis directement auprès de l'artiste

BIBLIOGRAPHIE : Anne Varichon, "Albert Gleizes, catalogue raisonné", volume I, Somogy Editions d'Art, Paris, 1998, n° 461, reproduit page 165

8 000 / 10 000 €



272



273

ANCIENNE COLLECTION GÉO-CHARLES Lots n° 274 à 282



274



275

272

ALBERT GLEIZES

1881-1953

ÉVANGILES, 1940

Dessin aux crayons de couleurs et mine de plomb sur papier signé, daté "40" et titré en bas à droite
24,5 x 18,7 cm (9,56 x 7,29 in.)

PROVENANCE : Offert par l'artiste à un collectionneur dans les années 50

À l'actuel propriétaire par cessions successives

EXPOSITION : Lyon, Chapelle du lycée Ampère, "Albert Gleizes, 50 ans de peinture" novembre-décembre 1947, vitrine 13C
Pontoise, musée de Pontoise, "Albert Gleizes", mai-septembre 1986, n° 26 du catalogue

BIBLIOGRAPHIE : Anne Varichon, "Albert Gleizes. Catalogue raisonné. Volume II", Somogy Éditions d'Art, 1998, n° 1712, reproduit en couleurs page 554

4 000 / 6 000 €

273

ALBERT GLEIZES

1881-1953

SANS TITRE, 1922

Gouache sur papier signé et daté "22" en bas à droite
26 x 13 cm (10,14 x 5,07 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Anne Varichon, "Albert Gleizes, catalogue raisonné, volume I", Éditions Somogy, Paris, 1998, n° 1079. Reproduit et répertorié p. 357 (reproduction inversée)

6 000 / 8 000 €

274

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

LA VILLE, 1920

Aquarelle et lavis d'encre sur trait de crayon sur papier signé et daté "20" au crayon en bas à droite, cachet rond de l'atelier en bas à gauche
27,5 x 22,5 cm (10,73 x 8,78 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Géo-Charles
L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Eric Brosset

4 000 / 6 000 €

275

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

NATURE MORTE AU VASE ET COLLIER, 1919

Aquarelle sur trait de crayon sur papier signé au crayon et monogrammé en bas à droite, cachet rond de l'atelier en bas à gauche
29 x 21,5 cm (11,31 x 8,39 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Géo-Charles
L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Eric Brosset

2 000 / 3 000 €



276



278

276

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

PORTEUSE, 1922

Aquarelle sur trait de crayon sur papier signé, daté "22" au crayon et monogrammé à l'aquarelle en bas à droite
25 x 19,5 cm (9,75 x 7,61 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Géo-Charles

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Eric Brosset

2 000 / 3 000 €



277

277

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

BAIGNEUSES, 1923

Dessin à la mine de plomb et rehauts d'aquarelle sur papier signé au crayon en bas à droite, cachet rond de l'atelier en bas à gauche
25,5 x 21 cm (9,95 x 8,19 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Géo-Charles

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Eric Brosset

1 000 / 1 200 €

278

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

PERSONNAGES ET OISEAU, 1950

Aquarelle sur papier signé, daté "50" et cachet rond de l'atelier en bas à droite
42 x 58 cm (16,38 x 22,62 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Géo-Charles

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Eric Brosset

3 000 / 4 000 €



280

279

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

LIÈGE, PERSONNAGE À L'OISEAU, 1958

Dessin au feutre noir sur papier signé, daté "58" et situé en bas à droite
29,5 x 21,5 cm (11,51 x 8,39 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Géo-Charles

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par Monsieur Eric Brosset

800 / 1 000 €

280

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

RÉGATE À COLLIOURE, 1926

Huile sur panneau signé et daté "26" en bas à droite
27 x 35 cm (10,53 x 13,65 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Géo-Charles

BIBLIOGRAPHIE : Ce tableau sera inclus dans le catalogue raisonné actuellement en préparation par Monsieur Eric Brosset

8 000 / 10 000 €



281

281

ALFRED RETH

1884-1966

PERSONNAGES, CIRCA 1934-1938

Gouache sur papier marouflé sur toile signé en bas à droite, cachet de l'atelier au dos sur la toile et le châssis 30 x 20 cm (11,70 x 7,80 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Géo-Charles

10 000 / 15 000 €

282

ALFRED RETH

1884-1966

LE JARDIN DES PLANTES, 1926

Huile sur toile signée et cachet de la signature en bas vers le centre 73 x 60 cm (28,47 x 23,40 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Géo-Charles

30 000 / 40 000 €

Voir reproduction ci-contre

ALFRED RETH

1884-1966

La carrière d'Alfred Reth est d'abord attachée au mouvement cubiste auquel il appartient. Ses premières œuvres cubistes apparurent officiellement à Budapest, en 1912, aux côtés de celles de Léger, Metzinger, Delaunay, Le Fauconnier et Kandinsky. Ses œuvres, alors très remarquées, font l'objet d'une exposition personnelle l'année suivante à la célèbre galerie "Der Sturm" de Berlin, puis en 1914 chez Berthe Weill à Paris. Il faut attendre les années 1925-1926 pour que l'artiste montre à nouveau ses tableaux lors de la rétrospective cubiste à Paris en 1926 où il prête six toiles.

Durant ces années muettes, où qui semblent l'être, l'artiste traverse une période difficile sur le plan personnel mais qui l'amène à une révolution dans sa peinture. Entre cubisme et abstraction, avec l'introduction d'une part de figuratif, ses œuvres, comme *Le Jardin des plantes* de 1926, illustrent cette nouvelle conception de la peinture. Alfred Reth rassemble la rigueur de l'architecte et la poésie des couleurs. De surcroît, ce tableau est aussi l'héritier d'autres expériences, notamment celle de l'utilisation du papier découpé qu'il fit vers 1922. Aucune courbe, seules les surfaces colorées rectilignes composent cette œuvre décidément très originale.

BIBLIOGRAPHIE :

6 avril - 13 mai 1984, Albi, Musée Toulouse-Lautrec, *Alfred Reth*.





283

FRANCIS PICABIA

1879-1953

LES NUAGES, CIRCA 1929

Dessin au crayon, estompe et crayon de couleur sur papier signé en bas à droite, titré en bas à gauche
27,5 x 25 cm (10,73 x 9,75 in.)

PROVENANCE : Galerie des Etats-Unis, Cannes
Collection particulière, Paris

BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre sera incluse dans le catalogue raisonné actuellement en préparation par le Comité Picabia
Un certificat du Comité Picabia sera remis à l'acquéreur

10 000 / 12 000 €



284

284

FRANCIS PICABIA

1879-1953

AUTO PORTRAIT, CIRCA 1920

Dessin à l'encre et crayon sur papier signé des initiales en bas à droite
23,5 x 16,8 cm (9,17 x 6,55 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre sera incluse dans le catalogue raisonné actuellement en préparation par le Comité Picabia
Un certificat du Comité Picabia sera remis à l'acquéreur

5 000 / 6 000 €



285

285

FRANCIS PICABIA

1879-1953

ANGE, 1927

Aquarelle, encre et crayon sur papier signé en bas à droite, situé "Mougins" et daté "1927" en bas à gauche
18 x 10,5 cm (7,02 x 4,10 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre sera incluse dans le catalogue raisonné actuellement en préparation par le Comité Picabia
Un certificat du Comité Picabia sera remis à l'acquéreur

5 000 / 6 000 €



286

286

FRANCIS PICABIA

1879-1953

LE LUTTEUR

Dessin à la mine de plomb et à l'estompe sur papier signé en bas à droite 28 x 20 cm (10,92 x 7,80 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre sera incluse dans le catalogue raisonné actuellement en préparation par le Comité Picabia Un certificat du Comité Picabia sera remis à l'acquéreur

4 000 / 5 000 €

287

FRANCIS PICABIA

1879-1953

KANGOUROU ET SON PETIT, CIRCA 1940

Dessin à la mine de plomb sur papier signé en bas à gauche 23,5 x 17 cm (9,17 x 6,63 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre sera incluse dans le catalogue raisonné actuellement en préparation par le Comité Picabia Un certificat du Comité Picabia sera remis à l'acquéreur

3 000 / 4 000 €



287

288

CHRISTIAN BÉRARD

1902-1949

QUATRE ÉTUDES DE JEUNES FILLES AU CHAPEAU, CIRCA 1950

Aquarelle sur papier, cachet de la signature en bas à droite

43 x 28 cm (16,77 x 10,92 in.)

Etude d'illustration pour "Gigi" de Colette, publié en 1950

PROVENANCE : Collection Boris Kochno Monte Carlo, vente Boris Kochno, Sotheby's, 11 octobre 1991 Collection particulière, Londres

1 200 / 1 800 €

289

CHRISTIAN BÉRARD

1902-1949

SOUS LA LAMPE, CIRCA 1950

Gouache et encre sur papier, cachet de la signature en bas à gauche

24 x 20 cm (9,36 x 7,80 in.)

Etude d'illustration pour "Gigi" de Colette, publié en 1950

PROVENANCE : Collection Boris Kochno Monte Carlo, vente Boris Kochno, Sotheby's, 11 octobre 1991 Collection particulière, Londres

1 000 / 1 200 €



288

290

CHRISTIAN BÉRARD

1902-1949

AUTOUR DE COLETTE, LE FAUTEUIL BLEU, CIRCA 1950

Gouache, aquarelle et crayon sur papier Cachet de la signature en bas à gauche 26 x 22 cm (10,14 x 8,58 in.)

Etude d'illustration pour "Gigi" de Colette, publié en 1950

PROVENANCE : Collection Boris Kochno Monte Carlo, vente Boris Kochno, Sotheby's, 11 octobre 1991 Collection particulière, Londres **EXPOSITION** : Paris, Galerie Lucie Weill, "Christian Bérard", n° 64

1 000 / 1 200 €



291

291

JEAN COCTEAU

1889-1963

ÉTUDE POUR LE LIVRE BLANC, 1929

Dessin à l'encre sur papier fin signé en bas à droite, daté "1929" en haut à gauche 26 x 19 cm (10,14 x 7,41 in.)

PROVENANCE : Albemarle Gallery, Londres Collection particulière, Londres Un certificat de Madame Annie Guedras sera remis à l'acquéreur

1 500 / 2 000 €



292

292

JEAN COCTEAU

1889-1963

LE MARIN (SÉRIE DES SOLDATS DE LONDRES), 1940

Dessin à l'encre et plume sur papier 26,5 x 15,5 cm (10,34 x 6,05 in.)

PROVENANCE : Paris, Vente Palais des Congrès, Étude Poulain-Le Fur, le 21 novembre 1997, lot 19 Collection particulière, Londres Un certificat de Madame Annie Guedras sera remis à l'acquéreur

1 800 / 2 500 €



293

293

JEAN COCTEAU

1889-1963

GEORGES AURIC AUX DOMINOS INTITULÉ L'OISELEUR, CIRCA 1922

Dessin à l'encre et plume sur papier légendé en haut à droite 25 x 20 cm (9,75 x 7,80 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Gérard Magistry

Ancienne collection Isabelle Prouvost (Portraits de musiciens)

Paris, Vente Palais des Congrès, Étude Poulain-Le Fur, le 21 novembre 1997, lot 9 Collection particulière, Londres

EXPOSITION : Paris, Théâtre des Champs-Élysées, "Portraits de Musiciens", 1992

BIBLIOGRAPHIE : Jean Cocteau, "Dessins", éditions Stock, Paris 1924, reproduit Un certificat de Madame Annie Guedras sera remis à l'acquéreur

Ce dessin a été exécuté pendant les vacances au Piquet durant lesquelles les deux amis et Valentine Hugo, utilisèrent une partie de leurs loisirs à jouer aux dominos

3 000 / 4 000 €



294



295



296

294

JEAN COCTEAU

1889-1963

LE CRI, CIRCA 1930

Dessin à l'encre et pastel sur papier
32,5 x 25 cm (12,68 x 9,75 in.)

PROVENANCE : Albemarle Gallery, Londres
Collection particulière, Londres

EXPOSITION : Londres, Michael Parkin Gallery, "Jean Cocteau
and the Bœuf sur le Toit", 1983, n° 13

Un certificat de Madame Annie Guedras sera remis à l'acquéreur

1 500 / 2 000 €

295

JEAN COCTEAU

1889-1963

TRAFFIC, CIRCA 1920

Dessin à la mine de plomb sur papier
32 x 25 cm (12,48 x 9,75 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Tristan Tzara, Paris
Albemarle Gallery, Londres
Collection particulière, Londres

EXPOSITION : Londres, Michael Parkin Gallery, "Jean Cocteau
and the Bœuf sur le Toit", 1983, n° 13

Un certificat de Madame Annie Guedras sera remis à l'acquéreur

2 000 / 2 500 €

296

JEAN COCTEAU

1889-1963

PORTRAIT D'HOMME, 1939

Dessin au crayon de couleurs et mine de plomb sur papier signé
"Jean" et daté "1939" en haut à droite, dédicacé "Juillet, A Jean
Chélo, souvenir très amical de Jean Cocteau 1942" en haut à droite
50 x 39 cm (19,50 x 15,21 in.)

Un certificat de Madame Annie Guédra sera remis à l'acquéreur

3 000 / 4 000 €

297

JEAN COCTEAU

1889-1963

PROFIL À L'ŒIL POISSON, 1959

Dessin au feutre de couleur sur papier signé et daté "59"
en bas à droite
50 x 40,5 cm (19,50 x 15,80 in.)

PROVENANCE : Albemarle Gallery, Londres
Collection particulière, Londres

Un certificat de Madame Annie Guedras sera remis à l'acquéreur

2 000 / 2 500 €



297

298

JEAN COCTEAU

1889-1963

BUSTE DE JEUNE FILLE, 1955

Pastel sur papier canson bleu signé "Jean" et daté "55"
en bas à droite
65 x 50 cm (25,35 x 19,50 in.)

Un certificat de Madame Annie Guédra sera remis à l'acquéreur

3 500 / 4 000 €

299

JEAN COCTEAU

1889-1963

MASQUE VÉNITIEN

Broche en or sortie de petits diamants et d'émeraudes monogrammé
"JC" avec l'étoile au dos
Haut : 8 cm

2 000 / 3 000 €



298



299



300



302



301

300

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

**LES CONTES D'HOFFMANN (OPÉRA D'OFFENBACH).
CROQUIS POUR LE RIDEAU DE SCÈNE, 1939**

Gouache sur papier signé, daté "39" et cachet de l'atelier
en bas à droite

28,5 x 49,8 cm (11,12 x 19,42 in.)

Commande de Jacques Rouché, directeur de l'Opéra Comique

PROVENANCE : Famille de l'artiste

EXPOSITION : Paris, La Galerie, "Survage", avril-mai 1992, n° 75
L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par
Monsieur Eric Brosset

2 000 / 3 000 €

301

ANDRÉ DERAÏN

1880-1954

PAYSAGE AUX ARBRES, CIRCA 1950

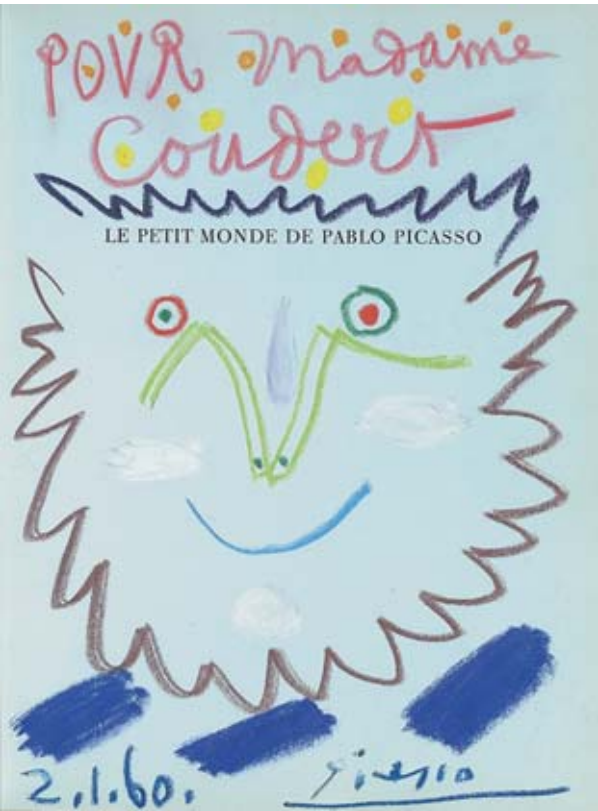
Aquarelle sur papier

Cachet de l'atelier en bas à droite

18,20 x 24,2 cm (7,10 x 9,44 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Peter Coray, "André Derain, sculpteur",
éditions Electa, Milan, 1994, n° D20, reproduit p. 147

3 000 / 4 000 €



303

303

PABLO PICASSO

1881-1973

FAUNE RIEUR, 1960

Dessin aux crayons de couleurs sur la page de faux titre de l'ouvrage
"Le petit monde de Pablo Picasso" signé et daté "2.1.60" en bas
au centre, dédié en haut au centre
28,5 x 22 cm (11,12 x 8,58 in.)

PROVENANCE : Offert par l'artiste à la mère de l'actuel propriétaire
Un certificat de Madame Maya Picasso Widmaier sera remis à
l'acquéreur

8 000 / 12 000 €

302

ANDRÉ MASSON

1896-1987

PAYSAGE, 1954

Gouache sur papier signé au crayon en bas à droite,
titré et daté "1954" au dos
33 x 24 cm (12,87 x 9,36 in.)

2 000 / 3 000 €



304

PABLO PICASSO

1881-1973

VASE DE FLEURS ET DEUX OISEAUX, 1936

Trois papiers découpés, coloriés et collés sur une feuille de papier noir
Deux papiers, un des deux oiseaux et le vase de fleurs, annotés au dos

"Juan-les-Pins, 1^{er} avril XXXVI"

21 x 30 cm la feuille de support

PROVENANCE : Succession Pablo Picasso ;

Collection Marina Picasso. A l'actuel propriétaire par cessions successives

Une attestation de Marina Picasso pour chacun des trois découpages sera remise à l'acquéreur

30 000 / 40 000 €



305

PABLO PICASSO

1881-1973

VISAGE DANS UN CARRÉ (PLAT ROND)

Plat en argent 1^{er} titre (+/- 1 900 grs)

Poinçon-signature de l'artiste, marque de l'orfèvre Pierre Hugo, poinçon du titre de la garantie de Marseille, numéro de référence et numéro d'édition "exemplaire d'artiste 2/2" au dos

Diam. : 41,5 cm

Dans sa boîte de présentation en bois

Réalisée en argent par Pierre Hugo d'après une pâte blanche originale de Pablo Picasso de 1956

L'édition définitive comprend 20 exemplaires numérotés de 1/20 à 20/20 et deux exemplaires numérotés "Epreuve d'artiste 1/2 et 2/2"

Un certificat de Pierre Hugo sera remis à l'acquéreur

18 000 / 25 000 €



306

306

PABLO PICASSO

1881-1973

VISAGE DANS UN CARRÉ

Sculpture-pendentif en or 23 carats

Poinçon-signature de l'artiste, marque de l'orfèvre Pierre Hugo, poinçon du titre de la garantie de Marseille, numéro de référence et numéro d'édition "exemplaire d'artiste 2/2" au dos
Diam. : 5 cm

Dans sa boîte de présentation en bois

BIBLIOGRAPHIE : Claire Siaud, Pierre Hugo, "Bijoux d'Artistes. Hommage à François Hugo", Les Cyprès Editeur, Aix-en-Provence, 2001, n° 1435, reproduit page 153 (un autre exemplaire)

4 000 / 5 000 €



307

307

JACQUES LIPCHITZ

1891-1973

SANS TITRE (ÉTUDE DE DANSEUR), CIRCA 1947

Bronze à patine brune signé et numéroté 3/6 sur la terrasse
12 x 9 x 7 cm (4,68 x 3,51 x 2,73 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection Billy Wilder, Los Angeles

Reçu de ce dernier en cadeau par le précédent propriétaire

Cette étude, probablement éditée en bronze dans les années 1960, se rattache par son sujet et sa stylistique à la série "Danseur" réalisée par Lipchitz en 1947. Réf. H.H. Arnason, "Jacques Lipchitz, sketches in bronzes", F.A. Praeger publishers, New York, 1969 - Voir fig. 135 "Dancer" (1947) et fig. 136 "Dancer with Veil" (1947)

5 000 / 6 000 €



308

MARC CHAGALL

1887-1985

AUTO PORTRAIT À LA PALETTE, 1955

Dessin au pinceau et à l'encre de Chine sur papier signé, situé "Vence" et daté "1955" en bas à droite
39 x 30 cm (15,21 x 11,70 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

12 000 / 15 000 €



309

LÉONARD TSUGUHARO FOUJITA
1886-1968

**KIKI DE MONTPARNASSE AU RUBAN
DANS LES CHEVEUX, CIRCA 1927**

Dessin à la mine de plomb et estompe sur papier marouflé sur toile
signé en français et en japonais en bas à droite
65 x 53 cm (25,35 x 20,67 in.)

EXPOSITION : Valencia, Centro Cultural Bancaja, "Foujita Entre
Oriente y Occidente", juillet-septembre 2005 (Exposition itinérante à
Barcelone, Museu Diocesà, de septembre à octobre 2005)

BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre figurera au III^e tome du catalogue de
l'œuvre actuellement en préparation par Madame Sylvie Buisson
Un certificat de Madame Sylvie Buisson sera remis à l'acquéreur

15 000 / 20 000 €



310

310

ZORAN MUSIC
1909-2005

FEMME AU SOFA, 1951

Gouache sur papier signé et daté "1951" en bas au centre
39 x 53,5 cm (15,21 x 20,87 in.)

8 000 / 10 000 €

311

FERNANDO BOTERO
né en 1932

BUSTE DE FEMME, 1954

Dessin à la mine de plomb sur papier signé et daté "54"
en bas à droite
62,5 x 48 cm (24,38 x 18,72 in.)

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

6 000 / 8 000 €



311



312

312

JEAN METZINGER

1883-1956

PAYSAGE AU PORTAIL

Dessin à la mine de plomb et fusain sur papier

Cachet de la signature en bas à droite

55 x 43 cm (21,45 x 16,77 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Portland, Oregon, USA ; vente Sotheby's Parke Bernet, New York 18-1-1980, lot 42

A l'actuel propriétaire par cession successive

4 000 / 5 000 €



314

313

GINO SEVERINI

1883-1966

CHEVAL SAUTANT UN OBSTACLE, ÉTUDE POUR "COURSES DE CHEVAUX À MÉRANO" 1957

Dessin à l'encre sur papier signé en bas à droite,

daté au crayon "1957" au dos

31,5 x 42 cm (12,29 x 16,38 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, France

Un certificat de Madame Romana Severini Brunori sera remis à l'acquéreur

2 500 / 3 500 €

314

GINO SEVERINI

1883-1966

PROJET POUR LE PANNEAU DÉCORATIF SUR LE THÈME DE "LA JUSTIZIA", 1936-1939

Dessin au crayon sur papier signé du monogramme en bas à droite

30 x 17,5 cm (11,70 x 6,83 in.)

PROVENANCE : Collection européenne

Un certificat de Madame Gina Severini Franchina

sera remis à l'acquéreur

600 / 800 €



315

315

MARCEL GROMAIRE

1892-1971

NU ASSOUPÉ, 1957

Dessin à la plume et encre de Chine sur papier signé et daté "1957"

en haut à gauche

25,5 x 33 cm (9,95 x 12,87 in.)

Un certificat de Madame Françoise Chibret-Plaussy sera remis à l'acquéreur

1 200 / 1 500 €

316

ANDRÉ LHOTE

1885-1962

PAYSAGE DE LA DRÔME

Aquarelle sur papier signé en bas à droite

20 x 26 cm (7,80 x 10,14 in.)

2 500 / 3 000 €



316

317

317

JEAN HÉLION

1904-1987

JOURNALIERS AU PARAPLUIE, 1947

Dessin à l'encre sur papier contrecollé sur carton signé

du monogramme et daté "4.12.47" en bas à droite

13 x 18,7 cm (5,07 x 7,29 in.)

1 800 / 2 500 €



318

318

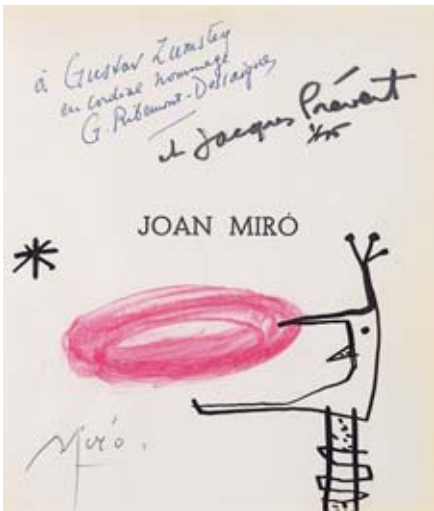
HANS REICHEL

1892-1958

COMPOSITION, 1953

Aquarelle et encre de Chine sur papier signé du monogramme et daté "1953" en bas à droite
24 x 25,5 cm (9,36 x 9,95 in.)

3 000 / 4 000 €



319

319

JOAN MIRÓ

1893-1983

SANS TITRE

Dessin à l'encre et encre de couleur sur la page de titre de l'ouvrage
"Joan Miró" signé en bas à droite, dédié à l'encre par
Georges Ribemont-Dessaignes et Jacques Prévert
23 x 19,5 cm (8,97 x 7,61 in.)

PROVENANCE : Archives Gustav Zumsteg, Zürich

6 000 / 8 000 €



320

GERMAINE RICHIER

1902-1959

GUERRIER # 5, 1953

Bronze à patine brune signé "Valsuani fondeur, Paris"
Haut : 12,2 cm

PROVENANCE : Collection particulière, Paris
EXPOSITION : Un exemplaire similaire a figuré
aux expositions suivantes :

Bâle, Kunsthalle, "Germaine Richier, Bissière, H.R. Schiess,
Vieira da Silva, Raoul Ubac", 17 juin - 25 juillet 1954

Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, "Germaine Richier",
10 octobre - 9 décembre 1956
Zürich, Kunsthau, "Germaine Richier", 12 juin - 21 juillet 1963
Arles, Musée Reattu, "Germaine Richier", 7 juillet - 30 septembre 1964
Saint-Paul-de-Vence, Fondation Maeght, "Germaine Richier.
Rétrospective", 5 avril - 25 juin 1996, n° 56, reproduit page 117
BIBLIOGRAPHIE : Galerie Creuzevault, "Germaine Richier
1904-1959", 1966, un exemplaire similaire reproduit dans le livre
édité à l'occasion de l'exposition

7 000 / 9 000 €



321

JEAN CROTTI

1878-1958

L'INVISIBLE ET LA FEMME, 1934

Huile sur toile signée et datée "34" en bas à gauche
67,30 x 52,5 cm (26,25 x 20,48 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, France

12 000 / 15 000 €

322

Lot non présenté



323

323

ANDRÉ BEAUDIN

1895-1979

LE COUP DE REVOLVER, 1929

Huile sur toile signée et datée "29" en haut à droite,
titrée au dos sur le châssis
100 x 81 cm (39 x 31,59 in.)

PROVENANCE : Galerie Simon, Paris

Collection particulière, Paris

BIBLIOGRAPHIE : Georges Limbour, "André Beaudin",
éditions Verve, Paris, 1961, reproduit planche 42

8 000 / 12 000 €

324

ALEXANDRE FASINI

1892-1942

LE PEINTRE ET L'ARCHITECTE, 1929

Huile sur toile signée et datée "929" en bas à droite
65 x 91 cm (25,35 x 35,49 in.)

8 000 / 10 000 €



324



325

325

ANDRÉ BEAUDIN

1895-1979

PROFIL, 1927

Huile sur toile signée et datée "1927" en haut à gauche
55 x 33 cm (21,45 x 12,87 in.)

2 000 / 3 000 €



326

ALEXANDRE IACOVLEFF

1887-1938

Portrait d'une jeune fille chinoise, circa 1918

Huile sur toile contrecollée sur carton d'origine
Cachet de la signature en bas à gauche et contresignée
au dos sur le carton
52,5 x 41 cm (20,48 x 15,99 in.)
Ce tableau est à rapprocher d'un "Portrait de Chinoise", vers 1918,
reproduit dans l'ouvrage sur Alexandre Iacovleff intitulé "Itinérances",
édité par Le Musée des Années 30 à Boulogne aux Éditions Somogy
Paris, page 131

15 000 / 20 000 €



327

327

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

Baigneuses dans un paysage, 1923

Huile sur toile signée et datée "23" en bas à droite
42 x 92 cm (16,38 x 35,88 in.)

PROVENANCE : Collection de la famille de l'artiste

BIBLIOGRAPHIE : Ce tableau sera inclus dans le catalogue raisonné
actuellement en préparation par Monsieur Eric Brosset

15 000 / 20 000 €

328

ALEXANDRE IACOVLEFF

1887-1938

Deux jeunes indigènes bakka

Dessin au fusain et à la sanguine sur papier signé, et annoté
"Bakka - Sara Kuba - Fort Archembault" en bas à droite
64 x 49 cm (24,96 x 19,11 in.)

4 000 / 6 000 €



328

329

HENRI, LE DOUANIER ROUSSEAU

1844-1910

LES PÊCHEURS

Huile sur toile contrecollée sur carton signée en bas à droite
24 x 15,5 cm (9,36 x 6,05 in.)

PROVENANCE : Heinrich Thannhauser (Moderne Galerie), Munich
(étiquette de stock au dos du carton, n° 3607)

À l'actuel propriétaire par cessions successives

40 000 / 50 000 €

Le paysage fut sans conteste le genre prédominant de l'œuvre du Douanier Rousseau. Il s'agissait souvent de paysages locaux, de scènes de la vie quotidienne peuplées de petites figures. Les vues choisies par Rousseau ne sont ni prestigieuses, ni captivantes, seulement régies par la simplicité et par la candeur : "Pour moi me rendre chez lui, entrer dans son atelier, c'était comme marcher dans une vigne - de la fraîcheur, pas de débats - c'était un art sans paroles." écrivait le peintre américain, Max Weber*.

Ce tableau, *Les Pêcheurs*, trouve son équilibre dans la répartition des masses colorées, et son charme vient essentiellement du traitement de l'arbre au premier plan, dont le tronc partage le ciel en deux parties inégales. Rousseau aime modifier la nature et le paysage naît aussi de son invention : ici le tronc, les branches et les feuilles sont de la même couleur, un noir gris doux. Il en résulte une subtile harmonie, ton sur ton, entre les nuages denses et le feuillage très clairsemé qu'un coin de ciel bleu vient éclairer.

Ces visions ont été très vivement appréciées par les plus grands peintres de son époque, devenus ses amis, mais il est vrai à une date tardive dans sa vie : le premier est le peintre futuriste Ardengo Soffici, puis viennent Serge Férat qui acquiert plus d'une dizaine d'œuvres dont *Moi-même*, *Portrait Paysage*, suivi par Picasso qui achète un *Portrait de femme* dont il ne se séparera jamais, Wassily Kandinsky qui vanta la fraîcheur de la vision enfantine du Douanier et Robert Delaunay qui organise la première rétrospective de ses œuvres au Salon des Indépendants en 1911. Aux peintres s'associent le collectionneur Wilhelm Uhde qui écrit la première monographie sur le Douanier Rousseau, parue en 1911, et Guillaume Apollinaire qui, après quelques réticences, s'enthousiasme pour son œuvre et écrit en 1910 devant le *Rêve* exposé aux Indépendants : "[...] Je crois que cette année personne n'osera rire... Demandez aux peintres. Tous sont unanimes : ils admirent... et ils sont raison."

* C'est Max Weber qui présente Picasso au Douanier, en 1908.

BIBLIOGRAPHIE :

2005-2006, Londres, Paris, Washington, *Le Douanier Rousseau, Jungles à Paris*.





330

AUGUSTE HERBIN

1882-1960

NATURE MORTE À LA TASSE DE CAFÉ, 1926

Huile sur toile signée en bas à gauche

34,5 x 41,5 cm (13,46 x 16,19 in.)

PROVENANCE : Vente Londres, 30 juin 1992, n° 194

A l'actuel propriétaire par cessions successives

BIBLIOGRAPHIE : Geneviève Claisse, "Herbin. Catalogue raisonné de l'œuvre peint", Les Editions du Grand-Pont, La Bibliothèque des Arts, Paris, 1993, n° 592, reproduit page 383

Un certificat de Madame Geneviève Claisse sera remis à l'acquéreur

10 000 / 12 000 €



331

ROGER BISSIÈRE

1886-1964

PORTRAIT DE JEUNE FILLE, 1921

Huile sur toile titrée et numérotée "18" au dos

99 x 64 cm (38,61 x 24,96 in.)

PROVENANCE : Galerie Paul Rosenberg, Paris, n° 489 du stock Collection privée, Paris

EXPOSITION : Paris, Galerie Paul Rosenberg, "Roger Bissière", 1921, n° 18 du catalogue

BIBLIOGRAPHIE : Isabelle Bissière et Virginie Duval, "Bissière, catalogue raisonné, 1886-1939", tome I, Editions Ides et Calendes, Suisse, 2001, n° 141, reproduit en couleurs page 52

12 000 / 15 000 €



332



333

332

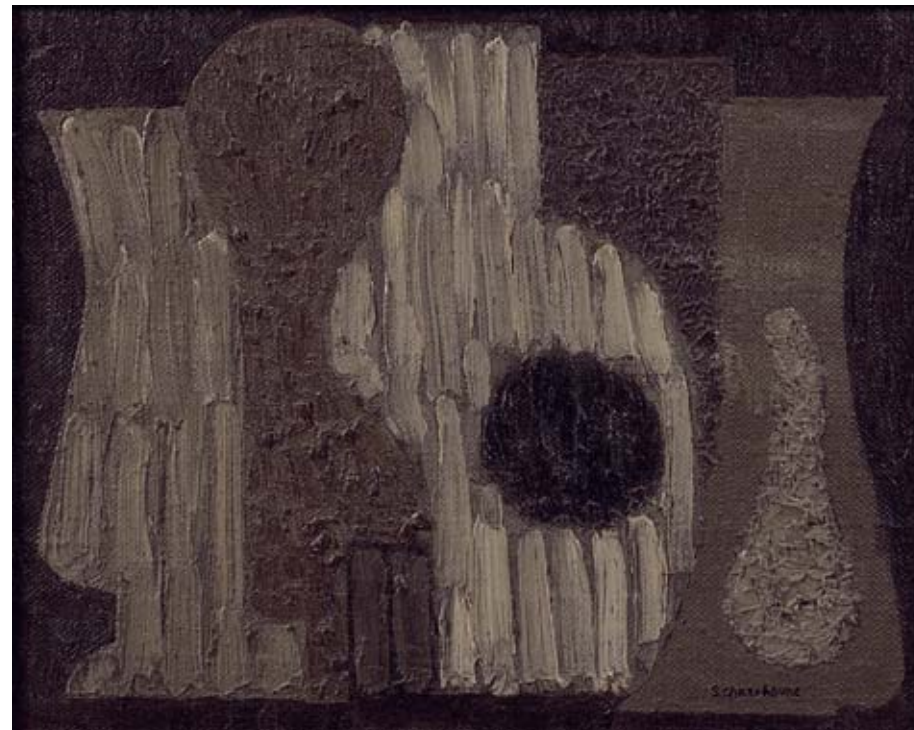
SERGE CHARCHOUNE

1889-1975

ARBRES, CIRCA 1939

Huile sur carton monté sur panneau signé et daté "3-XI"
en bas à droite
38 x 46 cm (14,82 x 17,94 in.)

8 000 / 10 000 €



334

333

SERGE CHARCHOUNE

1889-1975

COMPOSITION, CIRCA 1950

Gouache sur papier signé au crayon en bas à droite
27 x 35 cm (10,53 x 13,65 in.)

PROVENANCE : Galerie Fanny Guillon-Laffaille, Paris
Collection particulière, Paris

EXPOSITION : Paris, Galerie Fanny
Guillon-Laffaille, "Serge Charchoune", janvier-février 1990

3 000 / 4 000 €

Voir la reproduction page 64

334

SERGE CHARCHOUNE

1889-1975

COMPOSITION, CIRCA 1926

Huile sur toile marouflée sur panneau signée en bas à droite
33 x 41,5 cm (12,87 x 16,19 in.)

PROVENANCE : Galerie Berri-Lardy, Paris, 1961-1962
Collection Paul Janin, Saint Genis Laval, acquis au précédent
propriétaire

BIBLIOGRAPHIE : Ce tableau sera inclus dans le catalogue raisonné
de l'œuvre peint de Serge Charchoune actuellement en préparation
par Madame Patricia Delettire

Un certificat de Madame Patricia Delettire sera remis à l'acquéreur

10 000 / 15 000 €



335

335

JOHN XCERON

1890-1967

ATKIS, PAINTING # 388, 1954

Huile sur toile signée et datée "54" en bas à droite, contresignée, titrée et datée au dos

89 x 59 cm (34,71 x 23,01 in.)

EXPOSITIONS : Urbana, Illinois, University of Illinois, "Exhibition of Contemporary American Painting and Sculpture", mars-avril 1957

New York, Rose Fried Gallery, "Jean Xceron", 1960

Chicago, The Art Institute of Chicago, "67th Annual Exhibition of Artists of Chicago and Vicinity", 1964

7 000 / 9 000 €



336

336

SONIA DELAUNAY

1885-1979

PROJET D'AFFICHE LUMINEUSE POUR LES "COULEURS LINEL" (MARQUE DE PEINTURE), 1936

Gouache sur papier

19 x 23,5 cm (7,41 x 9,17 in.)

BIBLIOGRAPHIE : "Sonia et Robert Delaunay",

Bibliothèque nationale, Paris, 1977 (A rapprocher d'une autre variante reproduit sous le n° 430 du catalogue)

Un certificat de Monsieur Jean Louis Delaunay sera remis à l'acquéreur

6 000 / 8 000 €



337

ÉTIENNE BEOTHY

1897-1961

RYTHMES, 1947

Huile sur toile signée et datée "47" en bas à droite

100 x 81 cm (39 x 31,59 in.)

PROVENANCE : Galerie Denise René, Paris

Un certificat de Monsieur Ayin Béothy, fils de l'artiste, sera remis à l'acquéreur

12 000 / 15 000 €



338



339

338

JEAN LEPPIEN

1910-1991

COMPOSITION LXXI, 1947

Huile sur isorel signé du monogramme et daté "7/IX/47" au dos
52 x 76 cm (20,28 x 29,64 in.)

EXPOSITION : Lunebourg, Musée de Lunebourg, janvier 1988
Paris, Galerie Franka Berndt, avril 1988

4 000 / 5 000 €



340

339

JEANNE FREUNDLICH KOSNICK-KLOSS

1892-1966

VARIATION, MONTMARTRE

Gouache sur papier signé du monogramme en bas à droite
50 x 64,5 cm (19,50 x 25,16 in.)

3 000 / 4 000 €

340

JEANNE FREUNDLICH KOSNICK-KLOSS

1892-1966

COMPOSITION

Gouache sur papier signé du monogramme en bas à droite
46 x 33,5 cm (17,94 x 13,07 in.)

2 000 / 3 000 €



341

CORRADO CAGLI

1910-1976

STUDIO PER UNA "SPIA", 1947

Huile sur papier marouflé sur toile signé et daté "47" en bas à droite
101 x 65,5 cm (39,39 x 25,55 in.)

EXPOSITION : New York, Museum of Modern Art,
"Exhibition of 20th Century Italian Art"

10 000 / 12 000 €



342

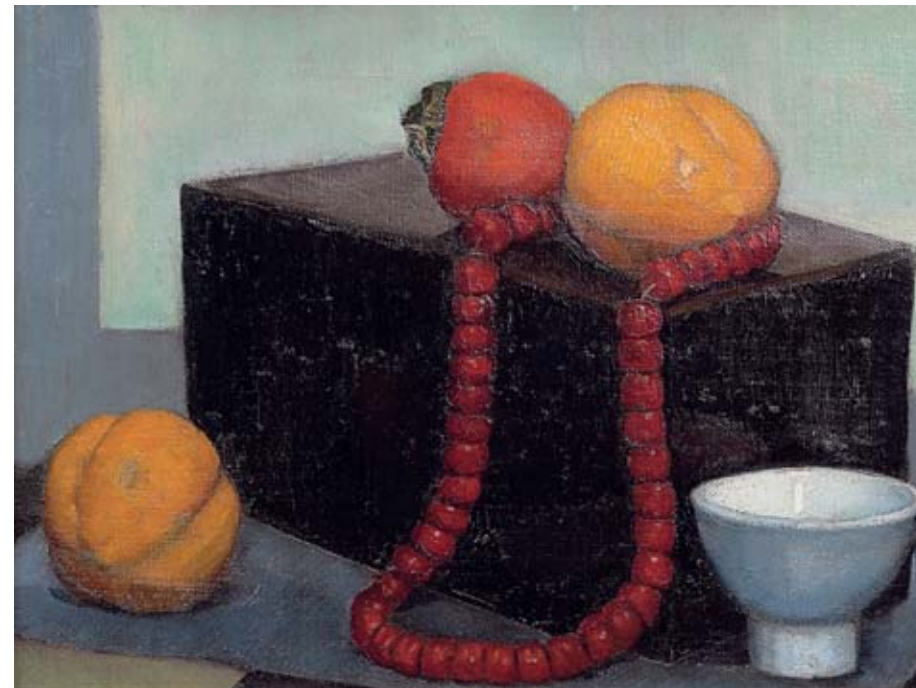
MARIO TOZZI

1895-1979

LES PASSANTS RUE DE ROME, PARIS, CIRCA 1920-1925

Huile sur panneau signé en bas à gauche, contresigné et situé au dos
19 x 24 cm (7,41 x 9,36 in.)

10 000 / 12 000 €



343

ANGEL ZARRAGA

1886-1946

NATURE MORTE AUX FRUITS ET AU COLLIER, 1918

Huile sur toile signée et datée "1918" en bas à droite
27 x 36 cm (10,53 x 14,04 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Cette œuvre figurera au catalogue raisonné
actuellement en préparation par Madame Paulette Patout

18 000 / 22 000 €



344



345B

344

GERDA WEGENER
1889-1940

FEMME À LA ROSE ROUGE, 1928

Aquarelle sur papier signé et daté "1928" en bas à gauche
63 x 52 cm (24,57 x 20,28 in.)

3 000 / 4 000 €



345

345

HERMINE DAVID

1886-1971

FEMME AU CHAT À SA TOILETTE, 1912

Huile sur carton signé et daté "1912" en bas à gauche
49,5 x 45 cm (19,31 x 17,55 in.)

3 500 / 4 500 €

345B

ANDRÉ BAUCHANT

1873-1958

**LES ROCHERS DE BIARRITZ (LES ROCHERS
SUR LA MER OU LE ROCHER À LA VIERGE), 1949**

Huile sur toile signée et datée "1949" en bas à droite,
signée et datée 1948 en bas à gauche
54 x 65 cm (21,06 x 25,35 in.)

PROVENANCE : Galerie Kriegel, Paris

BIBLIOGRAPHIE : Dina Vierny, "André Bauchant,
catalogue raisonné", Benteli Verlags, Suisse, 2005,
n° 49-05, reproduit page 465

2 500 / 3 000 €



346

MICAO KONO

1900-1979

KIKI DE MONTPARNASSE, CIRCA 1925

Huile sur toile signée en haut à gauche
81 x 100 cm (31,59 x 39 in.)

PROVENANCE : Collection privée, France; acquis directement auprès
de l'artiste par le grand-père de l'actuel propriétaire

12 000 / 15 000 €



347 - recto



347 - verso



348

347

ALBERT ANDRÉ

1869-1954

**SCÈNE DE PORT A MARSEILLE
ET BOUQUET DE FLEURS, CIRCA 1918**

Huile sur carton recto verso signé et dédié "à Thalia
avec toute mon amitié" en bas à droite
35 x 47,5 cm (13,65 x 18,53 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Ce tableau sera inclus dans le catalogue raisonné
actuellement en préparation par Madame Evelyn Yeatman
Une attestation de Madame Evelyn Yeatman sera remise à
l'acquéreur

4 000 / 5 000 €

348

ABEL BERTRAM

1871-1954

LES MAISONS AUX TOITS ROUGES, 1941

Huile sur toile signée en bas à droite, datée "mai 41" au dos sur
le châssis
46 x 61 cm (17,4 x 23,79 in.)

Un certificat de Madame Bertram sera remis à l'acquéreur

3 000 / 4 000 €



349

PIERRE DE BELAY

1890-1947

MARCHÉ A PONT-L'ABBÉ, AUDIERNE, FINISTÈRE, 1938

Huile sur toile signée et datée "38" en bas à droite,
contresignée et titrée au dos
81 x 100 cm (31,59 x 39 in.)

Un certificat de Monsieur Roland Souef sera remis à l'acquéreur

8 000 / 10 000 €



350



352

350

PIERRE DE BELAY
1890-1947

BANYULS, 1940

Huile sur toile signée et datée "1940" en bas à gauche, contresignée, titrée et datée au dos
40 x 61 cm (15,6 x 23,79 in.)
Un certificat de Monsieur Roland Souef sera remis à l'acquéreur
3 000 / 4 000 €



351

PIERRE DE BELAY
1890-1947

LA ROTONDE, 1944

Huile sur toile signée et datée "44" en bas vers le centre, contresignée, titrée et datée au dos
50 x 61 cm (19,5 x 23,79 in.)
Un certificat de Monsieur Roland Souef sera remis à l'acquéreur
3 000 / 4 000 €

○ 352

GEN PAUL
1895-1975

LA POMME (PORTRAIT DE FEMME), 1948

Huile sur toile signée en bas à droite, titrée sur le châssis et datée "48" au dos
55 x 33 cm (21,45 x 12,87 in.)
PROVENANCE : Collection de Madame X

6 000 / 8 000 €

353

GEN PAUL
1895-1975

LE CLARINETTISTE

Pastel et crayon gras sur papier contrecollé sur carton
signé en haut à gauche
29,5 x 21 cm (11,51 x 8,19 in.)
1 500 / 2 000 €



354

354

CHARLES WALCH
1896-1948

LA CAGE AUX OISEAUX, 1947

Gouache sur papier signé et daté "47" en bas à gauche
62 x 46,5 cm (24,18 x 18,14 in.)

6 000 / 8 000 €

355

PIERRE TAL-COAT
1905-1985

NATURE MORTE À LA COUPE DE FLEURS, 1948

Huile sur toile signée en bas à droite
40 x 69 cm (15,6 x 26,91 in.)

5 000 / 6 000 €



355



356

356

PIERRE TAL-COAT
1905-1985

JARDIN À BONNIEUX, CIRCA 1941

Huile sur toile signée en bas à droite, contresignée au dos
27,5 x 22 cm (10,73 x 8,58 in.)

1 500 / 2 000 €



357

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

LE BATISSEUR, 1966

Huile sur toile signée et datée "66" en bas à droite, titrée en bas à gauche
65 x 54 cm (25,35 x 21,06 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

10 000 / 15 000 €



358

358

ANDRÉ BEAUDIN

1895-1979

BEAU TEMPS, 1975

Huile sur toile signée et datée "75" en bas à gauche
89 x 130 cm (34,71 x 50,7 in.)

PROVENANCE : Galerie Louise Leiris, Paris
Collection particulière, Paris

6 000 / 8 000 €

359

YVES ALIX

1890-1969

LES PAVILLONS, SAINT-TROPEZ, 1950

Huile sur toile signée en bas à gauche, contresignée, titrée et datée au dos
73 x 92 cm (28,47 x 35,88 in.)
Un certificat de Gilles Alix, fils de l'artiste, sera remis à l'acquéreur

3 500 / 4 000 €



359



360



362

360

MAX PAPART

1911-1994

VILLE DE CHARTRES, 1963

Technique mixte et collage sur panneau signé en bas à gauche et daté "LXIII"
78 x 78 cm (30,42 x 30,42 in.)

5 000 / 7 000 €



361

361

MAX PAPART

1911-1994

LA CHIROMANCIENNE, 1955

Huile sur toile signée et datée "55" en bas à droite, contresignée et datée "55" au dos
73 x 92 cm (28,47 x 35,88 in.)

2 500 / 3 500 €

362

AGUSTIN UBEDA

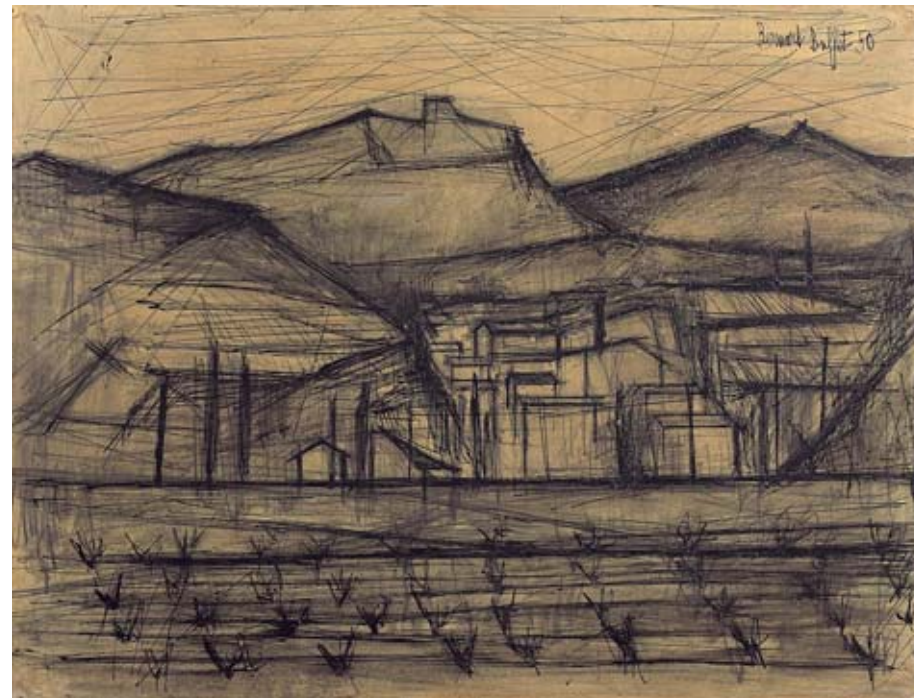
né en 1925

COMPOSITION À LA TRANCHE DE PASTÈQUE, CIRCA 1960

Huile sur toile signée en bas à droite, contresignée au dos
50 x 61 cm (19,5 x 23,79 in.)

PROVENANCE : Galerie Drouant-David, Paris
À l'actuel propriétaire par cessions successives

5 000 / 6 000 €



363

BERNARD BUFFET

1928-1999

VACQUEYRAS-GIGONDAS, 1950

Encre et lavis d'encre de Chine sur papier verni, marouflé sur toile
signé et daté "50" en haut à droite
50 x 65 cm (19,5 x 25,35 in.)

PROVENANCE : Galerie Drouant-David, Paris

A l'actuel propriétaire par cessions successives

Un certificat de la Galerie Maurice Garnier pourra être remis
sur demande de l'acquéreur

10 000 / 12 000 €



364

364

OSCAR DOMINGUEZ

1906-1957

COMPOSITION, LE TAUREAU, 1955

Huile sur toile signée et datée "7-2-55" en bas à droite
46 x 33 cm (17,94 x 12,87 in.)

PROVENANCE : Paris, vente Hôtel Drouot, Me Briest, 2 décembre 1993, lot 74 ; acquis lors de cette vente par l'actuel propriétaire

5 000 / 6 000 €



365

365

FÉLIX LABISSE

1905-1982

SIMON LE MAGICIEN, 1957

Huile sur toile signée en bas à droite, contresignée,
titrée et datée "1957" au dos
100 x 80 cm (39 x 31,2 in.)

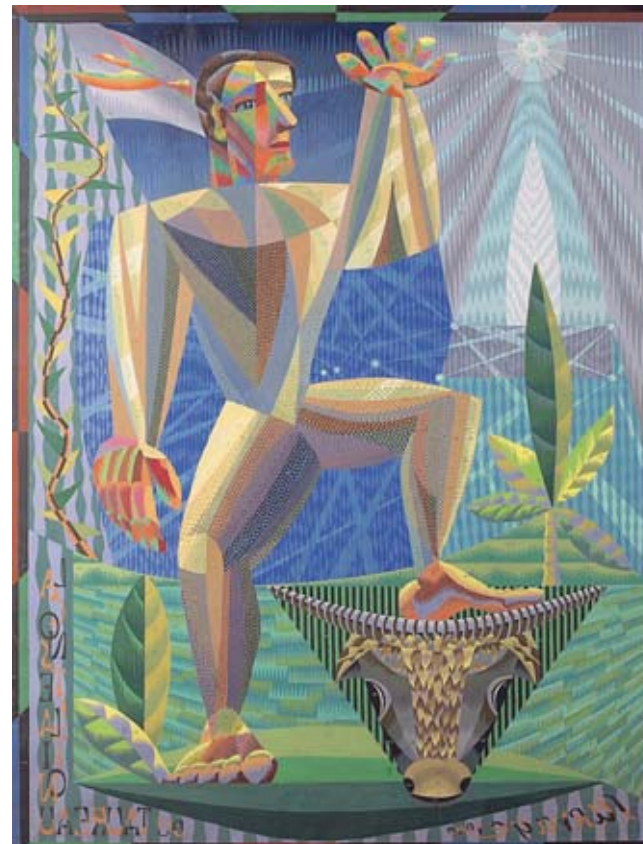
PROVENANCE : Galerie Isy Brachot, Bruxelles
Hôtel des Ventes Horta, Bruxelles
Collection particulière, Belgique

EXPOSITIONS : Ostende, Galeries Nos
Peintres, "Labisse", 1968, n° 3, reproduit en couleur
en couverture du catalogue

Douai, Musée de La Chartreuse, "Félix Labisse, rétrospective",
septembre-novembre 1986, n° 29 du catalogue, reproduit p. 73

BIBLIOGRAPHIE : "Labisse, catalogue de l'œuvre peint 1927-1979",
Éditions Isy Brachot, Bruxelles 1979, reproduit p. 164

7 000 / 8 000 €



366

LÉOPOLD SURVAGE

1879-1968

LA CONSTELLATION DU TAUREAU, (PROJET POUR UNE TAPISSERIE), 1949

Gouache sur papier signée et datée "1949" en bas à droite,
titré en bas à gauche
183 x 148 cm (71,37 x 57,72 in.)

L'authenticité de cette œuvre a été verbalement confirmée par
Monsieur Éric Brosset

20 000 / 25 000 €



367



368

367

FIKRET MOUALLA

1905-1968

FAMILLE DE PÊCHEURS ATABLÉS

Gouache sur papier signé à la mine de plomb en bas à gauche
32 x 53 cm (12,48 x 20,67 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

12 000 / 15 000 €

368

EMILIO GRAU SALA

1911-1975

ELEGANTE AU CHAPEAU

Céramique, pièce unique signé des initiales en bas à droite,
contresignée et marque du céramiste Plisson au dos
62 x 22 cm (24,18 x 8,58 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection M. Vialatte

4 000 / 5 000 €



○ 369

BERNARD LORJOU

1908-1986

LE CLOWN, 1958

Huile sur toile signée en bas vers la gauche
116 x 81 cm(45,24 x 31,59 in.)

PROVENANCE : Wildenstein, Paris, 1959 ; acquis directement
auprès de la famille Wildenstein
Collection de Madame X

10 000 / 15 000 €



371

370

JEAN JANSEM

né en 1920

FILLETTE EN KIMONO, 1954

Dessin au feutre sur papier signé et daté "54" en bas à droite
65,5 x 49 cm (25,55 x 19,11 in.)

1 500 / 2 000 €

371

ANDRÉ HAMBOURG

1909-1999

NICE, LA PROMENANDE DES ANGLAIS, 1949

Aquarelle et encre sur papier signé, situé et daté "1949"
en bas à droite
45 x 37 cm (17,55 x 14,43 in.)

2 000 / 3 000 €



372



373

372

JEAN HÉLION

1904-1987

PORT COTON, 1958

Huile sur carton signé de l'initiale "H" en bas à gauche,
contresigné, titré et daté "58" au dos
21 x 27 cm (8,19 x 10,53 in.)

3 000 / 4 000 €

373

JEAN HÉLION

1904-1987

MARCHE ROUGE ET VERT, 1977

Pastel sur papier signé du monogramme et daté "77" en bas à droite
76 x 111 cm (29,64 x 43,29 in.)

PROVENANCE : Galerie Karl Finkler, Paris, n° 2050 du stock
Collection Chantal et Guy Heytens

4 000 / 6 000 €



374

374

JEAN HÉLION

1904-1987

ENTRÉE TROMBONNIÈRE, 1968

Huile sur toile signée du monogramme en bas à droite, datée "68" en
bas à gauche, contresignée, titrée et datée "68" au dos
65,5 x 46,5 cm (25,55 x 18,14 in.)

PROVENANCE : Collection Chantal et Guy Heytens

3 000 / 5 000 €



375

375

BORIS ZABOROV

né en 1937

LA COMMUNIANTE, 1981

Huile sur toile signée et datée en bas à droite
195 x 114 cm (76,05 x 44,46 in.)

PROVENANCE : Galerie Claude Bernard, Paris
Collection particulière, Paris

EXPOSITIONS : Paris, Galerie Claude Bernard, "Choix d'œuvres",
septembre - octobre 1983, Darmstadt, Mathildenhöhe,
"Boris Zaborov", mai - juin 1985, reproduit au catalogue

15 000 / 20 000 €

Lundi 30 octobre 2006 - 11h
Hôtel Dassault - 7, Rond-Point
des Champs-Élysées - 75008 Paris

[illegible]

CARTE DE CRÉDIT VISA / CREDIT CARD NUMBERS

 EXPIRE FIN / EXPIRATION DATE

NOM/NAME	
PRENOM/ FIRST NAME	
ADRESS/ ADDRESS	
TELEPHONE/ PHONE	BUREAU / OFFICE
	DOMICILE / HOME
FAX	

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).

[illegible]

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.
To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

A renvoyer / Please mail to : Artcurial Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris.
Fax : 33 (1) 42 99 20 21

Date :

Signature obligatoire :
Required signature:

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) en vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone. A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** aura acceptés.

Si **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue. f) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. En cas de contestation **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot «adjugé» ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :

- **De 1 à 150 000 euros** : 19,5 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,07 % du prix d'adjudication), (pour les autres catégories, TVA = 3,82 % du prix d'adjudication).

- **Au-delà de 150 000 euros** : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % du prix d'adjudication), (pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ☐)

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.

- par chèque ou virement bancaire.

- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant : si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dûs par l'adjudicataire défaillant.

En outre, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les septs jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux fins de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**.

d) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** ne pourra engager la responsabilité de l'adjudicataire défaillant, à son choix :

e) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

f) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

g) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

h) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

i) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

j) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

k) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

l) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

m) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

n) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

o) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

p) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

q) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

r) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

s) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

t) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

u) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

v) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

w) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.

Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

- **De 1 à 100 000 euros** : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).

- **Au-delà de 100 000 euros** : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

i) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

j) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

k) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

l) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

m) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

n) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

o) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

p) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

q) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

r) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

s) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

t) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

u) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

v) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

w) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

x) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

y) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

z) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

aa) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

ab) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

ac) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

ad) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

ae) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

af) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

ag) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

ah) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

ai) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

aj) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

ak) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

al) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

am) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

an) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

ao) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

ap) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

aq) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

ar) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

as) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

at) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

au) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

av) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

aw) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

ax) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

ay) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

az) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

ba) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

bb) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

bc) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

bd) - L'entlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

be) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

bf) - Le

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.

In such capacity **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.

The relationships between **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation.

The absence of statements **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect.

Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case, be, rounded off differently than the legal rounding.

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.

For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** which have been deemed acceptable.

Should **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller,

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.

The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent.

The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in the catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjuge" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.

In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

1) Lots from the EEC:

- From 1 to 150 000 euros: 19.5% + current VAT (for books, VAT = 1,07% of the hammer price; for other categories, VAT = 3,82% of the hammer price).

- Over 150 000 euros: 12% + current VAT (for books, VAT = 0,66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2,35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : (identified by an O)

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.

The purchaser will be authorized to pay by the following means :

- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.

- By cheque or bank transfer.

- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected)".

b) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase.

The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** would prove insufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.

In the meantime **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:

- interest at the legal rate increased by five points,

- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,

- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will be able to use video technology.

Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** shall bear no liability/responsibility whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** as guidance.

Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will not be liable for errors of conversion.

5 - Pre-emption of the French state

The French state is entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**.

Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.

Furthermore, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.

Any reproduction of **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**'s catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.

The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 - Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by depressive brackets:

- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).

- Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their non-circulating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) - The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will be restored at the costs and risks of their owner.

8 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independent from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively.

Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

10 - Other information

All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.

11 - Bank

The bank used for the payment of the lots is:

12 - Bank details

The bank used for the payment of the lots is:

13 - Bank details

The bank used for the payment of the lots is:

14 - Bank details

The bank used for the payment of the lots is:

15 - Bank details

The bank used for the payment of the lots is:

16 - Bank details

The bank used for the payment of the lots is:

17 - Bank details

The bank used for the payment of the lots is:

18 - Bank details

The bank used for the payment of the lots is:

19 - Bank details

The bank used for the payment of the lots is:

20 - Bank details

The bank used for the payment of the lots is:



DÉPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE

Violine de La Brosse-Ferrand
spécialiste, 33 (0) 1 42 99 20 32
vdelabrosseferrand@artcurial.com
Bruno Jaubert, spécialiste
33 (0) 1 42 99 20 35, bjaubert@artcurial.com
Nadine Nieszawer, consultant pour les
œuvres de l'École de Paris, 1905-1939
contact : Marie Sanna, Laura Cristau
33 (0) 1 42 99 20 33/34
msanna@artcurial.com
lcristau@artcurial.com

ART CONTEMPORAIN

Martin Guesnet, spécialiste
33 (0) 1 42 99 20 31
mguesnet@artcurial.com
Hugues Sébilleau, Arnaud Oliveux
spécialistes juniors
33 (0) 1 42 99 16 35/28
hsebilleau@artcurial.com
aoliveux@artcurial.com
contact : Florence Latieule
33 (0) 1 42 99 20 38, flatieule@artcurial.com

Gioia Sardagna Ferrari
spécialiste Italie, 33 (0) 1 42 99 20 36
gsardagnaferrari@artcurial.com

RECHERCHE ET AUTHENTIFICATION

Constance Boscher
33 (0) 1 42 99 20 37, cboscher@artcurial.com

PHOTOGRAPHIE

Grégory Leroy, spécialiste
33 (0) 1 42 99 20 15, gleroy@artcurial.com
contact : Alexandra Cozon
acozon@artcurial.com, 33 (0) 1 42 99 20 48

ART TRIBAL

Bernard de Grunne, expert
contact : Florence Latieule
33 (0) 1 42 99 20 38, flatieule@artcurial.com

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS

Isabelle Milsztein, spécialiste
33 (0) 1 42 99 20 25, imilsztein@artcurial.com
contact : Lucas Hureau
lhureau@artcurial.com, 33 (0) 1 42 99 20 25

LIVRES ET DOCUMENTATION

Olivier Devers, spécialiste
33 (0) 6 84 81 56 07
contact : Benoît Puttemans
bputtemans@artcurial.com, 33 (0) 1 42 99 16 49

BIJOUX

Stephen Giles, directeur international
Thierry Stetten, expert
contact : Julie Valade, spécialiste junior
33 (0) 1 42 99 16 41, jvalade@artcurial.com

LIVRES ET MANUSCRITS

contact : Marie-Hélène Corre
Sophie Peyrache
33 (0) 1 42 99 20 13/41
mhcorre@artcurial.com
speyrache@artcurial.com

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE

Robert Montagut, expert
33 (0) 1 42 99 20 12, rmontagut@artcurial.com
contact : Isabelle Boudot de La Motte
33 (0) 1 42 99 20 12
iboudotdelamotte@artcurial.com

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIII^e ET XIX^e SIÈCLE

Cabinet Lefuel et de L'Espée
Jacques Saint-Bris, experts
contact : Marie-Hélène Corre
Sophie Peyrache
33 (0) 1 42 99 20 13/41
mhcorre@artcurial.com
speyrache@artcurial.com

TABLEAUX ANCIENS

Gérard Auguier,
Éric Turquin, experts
contact : Marie-Hélène Corre
Sophie Peyrache
33 (0) 1 42 99 20 13/41
mhcorre@artcurial.com
speyrache@artcurial.com

TABLEAUX ORIENTALISTES

Lynne Thornton, expert
contact : Sophie Peyrache
speyrache@artcurial.com
33 (0) 1 42 99 20 41

ARMES ET SOUVENIRS HISTORIQUES

Bernard Bruel, expert
contact : Benoît Puttemans
bputtemans@artcurial.com
33 (0) 1 42 99 16 49

ART DÉCO

Félix Marcilhac, expert
33 (0) 1 42 99 20 20
contact : Sabrina Dolla
33 (0) 1 42 99 16 40 - sdolla@artcurial.com

DESIGN

Fabien Naudan, spécialiste
33 (0) 1 42 99 20 19
fnaudan@artcurial.com
contact : Alexandra Cozon
acozon@artcurial.com
33 (0) 1 42 99 20 48

AUTOMOBILES DE COLLECTION

Marc Souvrain, expert
Fred Stoesser, consultant
rarecars@club-internet.fr
33 (0) 1 42 99 16 37/38
Wilfrid Leroy Prost, spécialiste junior
33 (0) 1 42 99 16 32, wleroyprost@artcurial.com
contact : Emmanuelle Gautier
33 (0) 1 42 99 16 31
egautier@artcurial.com

AUTOMOBILIA

Gérard Prévot, expert
33 (0) 6 75 37 54 59, torpedo@tele2.fr
contact : Emmanuelle Gautier
33 (0) 1 42 99 16 31, egautier@artcurial.com

VINS ET ALCOOLS

Laurie Matheson
Luc Dabadie, experts
33 (0) 1 42 99 16 33/34, vins@artcurial.com

BANDES DESSINÉES

Eric Leroy, expert
33 (0) 1 42 99 20 17, eleroy@artcurial.com
contact : Lucas Hureau
lhureau@artcurial.com, 33 (0) 1 42 99 20 17

VENTES GÉNÉRALISTES

Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
33 (0) 1 42 99 20 12
iboudotdelamotte@artcurial.com
contact : Juliette Billot
33 (0) 1 42 99 20 16, jbillot@artcurial.com

DÉPARTEMENT INVENTAIRE

Stéphane Aubert, spécialiste
33 (0) 1 42 99 20 14, saubert@artcurial.com
Jean Chevallier, Consultant

HISTORIENNES DE L'ART

Marie-Caroline Sainsaulieu
Lydia Montanari
33 (0) 1 42 99 20 39
lmontanari@artcurial.com